Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Natixis ESG Conservative Fund
un Compartiment de Natixis International Funds (Lux) I
R/A (EUR) (code ISIN : LU2169557654)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 24 novembre 2025.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs L'objectif d'investissement du Produit est l'appréciation du capital en investissant dans des organismes de placement collectif (tel qu'autorisé en vertu de la directive 2009/65/CE ou « directive sur les OPCVM »), sélectionnés par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »). Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 3 ans.

- Le Produit n'est pas géré par rapport à un indice spécifique. Toutefois, à titre indicatif uniquement, la performance du Produit peut être comparée à celle d'un indice composite constitué de 15 % de l'Indice MSCI World Index Net Return, 5 % de l'Indice MSCI Europe Index Net Return, 20 % de l'Indice Bloomberg EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR et 60 % de l'Indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index Net Return. Le Produit devrait dans la pratique inclure des composants de l'indice dans son portefeuille (de manière directe ou indirecte), mais il n'est en réalité soumis à aucune contrainte en matière d'indice et peut, par conséquent, s'en écarter considérablement.
- L'Indice de référence peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- L'approche d'investissement du Gestionnaire financier consiste à donner accès à un portefeuille diversifié composé à partir de stratégies d'investissement gérées par les sociétés de gestion de BPCE, grâce à une approche engagée en faveur des facteurs ESG. Chaque Fonds affilié sélectionné est soumis à une telle analyse non financière. Le Produit peut être exposé à une seule société affiliée de manière significative à travers de multiples allocations à des Fonds affiliés.
  Dans le cadre de la stratégie d'investissement du Produit, le Gestionnaire financier tient compte systématiquement des facteurs suivants : l'allocation stratégique des actifs, le filtrage quantitatif et qualitatif selon les critères ESG, la sélection en fonction du risque et l'allocation tactique des actifs. Le filtrage quantitatif selon les critères ESG s'effectue selon la méthode exclusive de notation ESG du Gestionnaire financier, fondée sur des indicateurs émanant de tiers, tels que des prestataires de services de communication de données ESG. Le filtrage qualitatif selon les critères ESG comprend un examen par le Gestionnaire financier qui évalue l'importance du rôle attribué aux facteurs ESG dans le processus d'investissement d'un Fonds affilié. Cette évaluation se fonde sur une méthode interne, « Convictions et discours », qui comprend entre autres les critères suivants : l'expérience de l'équipe d'investissement en matière d'ESG, l'intégration des considérations ESG dans le processus d'investissement des fonds sous-jacents, le niveau de production de rapports ESG et les pratiques de vote. Les approches globales ESG des Fonds affiliés sélectionnés peuvent varier ; par conséquent, il se peut qu'elles ne soient pas totalement cohérentes entre elles. Outre les facteurs ci-dessus, au cours de la sélection individuelle de chaque Fonds affilié, le Gestionnaire Financier examinera le niveau de liquidité, la fréquence de valorisation et la spécialité du Gestionnaire financier de chacun des organismes de placement collectif.
- Le Produit investit au moins 75 % de son actif total dans des OPCVM et autres OPC afin d'obtenir une exposition mondiale à travers la gamme complète d'actifs autorisés, dont les actions, les titres de taux et les devises. Au moins 90 % des OPCVM et des OPC dans lesquels le Produit investit (y compris les fonds du marché monétaire) doivent posséder le label français ISR.
  En cherchant à atteindre l'objectif d'investissement du Produit, le Gestionnaire financier applique une allocation indirecte de l'actif net du Produit de 70 à 100 % aux marchés obligataires, notamment aux fonds communs de placement du marché monétaire, et de 0 à 30 % aux marchés boursiers. L'exposition mondiale du Produit à travers une gamme complète d'organismes de placement collectif peut inclure une exposition aux actions, titres de taux et devises des pays émergents. Les fonds sous-jacents peuvent également avoir recours aux différents instruments dérivés aux fins d'atteindre leurs propres objectifs d'investissement.
  Le Produit peut investir jusqu'à 25 % de son actif total dans des liquidités, des instruments du marché monétaire (à l'exclusion des fonds du marché monétaire) ou des titres autres que ceux décrits ci-dessus. Le Produit bénéficie du label ISR français.
- Le Produit peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture (notamment la couverture des risques de change).
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- **Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg avant 13 h 30.**
- Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui recherchent l'accès à des catégories d'actifs traditionnelles par le biais d'un portefeuille diversifié d'organismes de placement collectif avec une approche engagée des facteurs ESG et peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant au moins 3 ans (horizon à moyen terme).

Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit :** Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions :** Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité :** Ce Produit peut être assujetti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque plus faible — Risque plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 3 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit, Risque de liquidité, Risque de contrepartie, Risque lié aux techniques de gestion.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et de l'indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Scénarios			
Minimum	Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 090 EUR**	**8 160 EUR**
	Rendement annuel moyen	-19,1 %	-6,6 %
Défavorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 420 EUR**	**8 970 EUR**
	Rendement annuel moyen	-15,8 %	-3,5 %
Intermédiaire (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 830 EUR**	**10 080 EUR**
	Rendement annuel moyen	-1,7 %	0,3 %
Favorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 900 EUR**	**11 210 EUR**
	Rendement annuel moyen	9,0 %	3,9 %

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indicateur de substitution : 60% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE INDEX TR, 20% BLOOMBERG EUROAGG TREASURY TR INDEX VALUE EUR, 15% MSCI WORLD DNR, 5% MSCI EUROPE INDEX NR) entre septembre 2019 et septembre 2022 dans le cas d'un scénario défavorable, entre octobre 2017 et octobre 2020 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre décembre 2018 et décembre 2021 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	537 EUR	816 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,4 %	2,8 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,1 % avant déduction des coûts et de 0,3 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 46 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	4,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,42 %	137 EUR
	Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2024. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. *Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.*	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	10,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de référence au-delà de 10 % 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être facturées même lorsque la performance du Produit est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle du Produit.	0 EUR

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU2169557654. Des données de performances passées sont présentées sur 4 ans.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU2169557654.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.